

## Code stage F29

# AUTISME : savoir élaborer un plan de Programme Personnalisé d'Intervention

*L'hétérogénéité des profils cliniques des enfants/adolescents autistes impose une évaluation régulière, minimum une fois par an, par les accompagnants afin d'ajuster les interventions proposées. Le projet personnalisé d'interventions globales et coordonnées explore l'ensemble des « domaines de vie ». Cette démarche permet de mettre en avant les potentialités et les capacités adaptatives de l'enfant/adolescent autiste et de déterminer ses besoins et de coordonner l'ensemble des interventions autour de l'enfant par tous les intervenants.*

## ➤ Déroulé pédagogique

### Jour 1 - 7 heures

Organiser le projet Personnalisé d'Interventions comme un outil de pilotage de l'accompagnement  
Déterminer les capacités cognitives de la personne comme base de l'intervention, la situer dans sa trajectoire développementale  
Maîtriser les outils d'évaluations formelles et informelles/fonctionnelles  
Elaborer le PPI (élaboration d'hypothèse- techniques d'évaluation de l'efficacité de l'accompagnement)

### Jour 2 - 7 heures

Construire une trame de PPI basée sur les besoins fondamentaux (en lien avec le projet SERAFIN)  
Définir le PPI, comme un outil de prévention des troubles du comportement et de pilotage de l'action psycho-éducative  
Définir le partenariat famille/équipe pluridisciplinaire dans le cadre de la mise en oeuvre d'un PPI  
Choisir des objectifs et sélectionner des interventions (apprentissage/généralisation)

### Jour 3 - 7 heures

Définir le PPI en lien avec les besoins physiologiques : état de santé, alimentation, hygiène corporelle, sommeil ...etc  
Utiliser le PPI pour répondre aux besoins de prévisibilité et prévenir les comportements-problèmes  
Evaluer le niveau de compréhension des repères spatio-

temporels. Exemples pratiques

Rédiger les procédures adaptatives et d'apprentissage pour intégrer les stratégies de structuration visuelle dans le PPI

### Jour 4 - 7 heures

Utiliser les outils d'évaluations formelles (Vineland, Com Voor) et informelles/fonctionnelles (grilles d'évaluations) pour construire le PPI dans le domaine de la communication expressive et réceptive  
Exercices pratiques sur la base de vidéos : élaboration de procédures adaptative et d'apprentissage  
Utiliser les évaluations pour déterminer le niveau psycho-affectif et la compréhension des habiletés sociales

### Jour 5 - 7 heures

Intégrer au PPI le domaine de l'autonomie et son impact sur l'estime de soi  
Connaitre les trois niveaux d'autonomie et évaluer le niveau adaptatif. Exercices pratiques : élaboration de procédures  
Intégrer au PPI le domaine des loisirs : choisir des activités de loisirs en tenant compte du profil sensoriel et des évaluations informelles/fonctionnelles des intérêts  
Choisir les niveaux de guidances, les renforçateurs, les outils de compensation, les aides visuelles  
Bilan de la formation

## ➤ Objectifs pédagogiques

- Elaborer un PPI et ses protocoles
- Maîtriser l'élaboration d'évaluations formelles et informelles/fonctionnelles, pour ajuster les objectifs aux besoins spécifiques de la personne (physiologiques - prévisibilité - communication, relation-autonomie et divertissement).
- Réaliser les deux types de procédures : adaptatives, permettant de vivre sans stress et apprentissages, garantissant l'évolution de la personne autiste et la mise en oeuvre du PPI dans le respect des besoins.

## ➤ Dates 2023

Présentielles : • 9 au 13 octobre

## ➤ Modalités pédagogiques

**Accès** : Prérequis 35 heures Maîtriser les fondamentaux  
**Méthode pédagogique** : Apports théoriques, étude de cas, échanges, présentation d'outils et stratégies  
**Moyens pédagogiques** : au premier jour du stage, une salle équipée, un vidéo-projecteur, un livret d'accueil du stagiaire, un support écrit  
**Durée** : 35 heures réparties sur 5 jours  
**Lieu présentiel** : PARIS  
Intra sur demande  
**Formateur** : Isabelle DUFRENOY, Psychologue

**Tarifs** (non assujettis à la TVA, hors frais déplacement, repas et hébergement du stagiaire)

Professionnel : 670 euros  
Profession libérale : 570 euros  
AVS / AESH : 320 euros (justificatif obligatoire)  
Etudiant : 50 euros (justificatif obligatoire)  
Intra établissement : 5 120 euros (hors frais du formateur)



Évaluat°